



**NATIONS  
UNIES**



**Convention-cadre sur les  
changements climatiques**

Distr.  
LIMITÉE

FCCC/SBSTA/2004/L.27  
14 décembre 2004

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL  
SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE  
Vingt et unième session  
Buenos Aires, 6-14 décembre 2004**

**Point 4 de l'ordre du jour  
Aspects scientifiques, techniques et socioéconomiques  
de l'atténuation des changements climatiques**

**Aspects scientifiques, techniques et socioéconomiques  
de l'atténuation des changements climatiques**

**Projet de conclusions proposé par le Président**

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a pris note des communications des Parties contenues dans les documents FCCC/SBSTA/2004/Misc.13 et Add.1.
2. Le SBSTA s'est félicité de l'échange de vues entre les Parties et les autres participants à l'occasion de l'atelier qui s'est tenu sur la question de l'atténuation pendant sa vingt et unième session et a pris note avec satisfaction du résumé des travaux de l'atelier établi par le Président.
3. Le SBSTA a noté que de nombreuses techniques et pratiques existantes pouvaient réduire les émissions de gaz à effet de serre et contribuer au développement durable et que davantage d'efforts devaient être déployés pour surmonter les obstacles à un recours accru à ces techniques et pratiques. Il a noté en outre que la mise au point, le déploiement et la diffusion de techniques novatrices joueront un rôle essentiel dans l'atténuation des changements climatiques à long terme.

GE.04-70859 (F) 151204 151204  
EZE.04-417

4. Le SBSTA est convenu de continuer à axer ses travaux sur l'échange d'informations, de données d'expérience et de vues entre les Parties sur les possibilités et solutions qui s'offrent dans la pratique pour faciliter la mise en œuvre de la Convention, comme la Conférence des Parties lui en a donné mandat par sa décision 10/CP.9.

5. Le SBSTA a demandé au secrétariat d'organiser pendant sa vingt-deuxième session (mai 2005), sous la direction de son président, un atelier permettant de continuer d'échanger des informations, des données d'expérience et des vues sur les possibilités et solutions qui s'offrent dans la pratique pour œuvrer à l'atténuation des changements climatiques tout en contribuant au développement durable, en particulier sur les thèmes suivants:

a) Facteurs influant sur la mise au point, le déploiement et la diffusion de techniques novatrices d'atténuation, notamment la coopération internationale ainsi que l'identification et l'élimination des obstacles;

b) Aspects socioéconomiques de l'atténuation, tels que les coûts et avantages, les bénéfices accessoires, la réduction de la pauvreté et l'impact économique, y compris les retombées.

6. Le SBSTA a invité les Parties à communiquer au secrétariat, avant le 14 février 2005, leurs avis sur l'organisation de l'atelier susmentionné, pour compilation dans un document de la série Misc.

7. [Le SBSTA a invité en outre les Parties à communiquer, avant le 5 août 2005, leurs avis sur les enseignements tirés des ateliers consacrés à la question de l'atténuation qui se sont déjà tenus et sur la suite éventuelle des travaux au titre de ce point de l'ordre du jour. Il a demandé au secrétariat de compiler ces communications dans un document de la série Misc, afin de faciliter l'examen en cours des thèmes susmentionnés au titre de ce point de l'ordre du jour par le SBSTA à sa vingt-troisième session.]

-----